

VERSION DU 04/01/2022



CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL GR
ENSEMBLES ET
INDIVIDUELS

Dimanche 13 Février 2022
Gymnase des Picherettes
12 chemin rural de la rue du
Lion au four blanc
LA FERTE SOUS JOUARRE



ORGANIGRAMME GENERAL

Ordre de passage prévisionnel - GR - DEPT 77 - ENS / INDIV REG B - 1ère étape CF2 du 12/02/2022 au 13/02/2022 - LA FERTE SOUS JOUARRE

Plateau

- 11:00

Federale C Ensemble 13 ans et moins GR	1	11:00 - 12:00
Federale C Ensemble 15 ans et moins GR	1	
Regional B Individuel 12-13 ans GR	2	
Regional B Individuel 14-15 ans GR	4	
Regional B Individuel 16-17 ans GR	1	
Regional B Individuel 18 ans et + GR	4	

PALMARES - 12:00

- 12:30

Federale B Ensemble 10-11 ans GR	2	12:30 - 13:59
Federale B Ensemble 13 ans et moins GR	5	
Federale B Ensemble 15 ans et moins GR	5	
Federale B Ensemble 17 ans et moins GR	2	
Fédérale Ensemble 7-9 ans Ballons GR	5	
Fédérale Ensemble 7-9 ans ML GR	2	

PALMARES - 13:59

- 14:45

Federale A Duo 13 ans et moins GR	3	14:45 - 16:20
Federale A Duo Toutes Catégories GR	5	
Federale A Ensemble 10-11 ans GR	1	
Federale A Ensemble 13 ans et moins GR	1	
Federale A Ensemble 15 ans et moins GR	1	
Federale A Ensemble 17 ans et moins GR	2	
Federale A Ensemble Toutes Catégories GR	1	
Regionale Duo 13 ans et moins GR	2	
Regionale Duo Toutes Catégories GR	4	
Regionale Ensemble 15 ans et moins GR	3	

PALMARES - 16:20

- 17:00

Challenge Equipes Nationales -ENS GR	1	17:00 - 17:40
Nationale Duo 13 ans et moins GR	1	
Nationale Duo 7-9 ans GR	1	
Nationale Duo Toutes Catégories GR	3	
Nationale Ensemble 10-11 ans GR	1	
Nationale Ensemble 13 ans et moins GR	1	
Nationale Ensemble 15 ans et moins GR	1	

PALMARES - 17:40

INFORMATIONS

PROTOCOLE SANITAIRE

Contrôle du pass sanitaire obligatoire pour toutes personnes âgées de + de 12 ans et 2 mois. (parents, enfants accompagnants, entraîneurs, juges, bénévoles) réalisé par un bénévole du club

Lavage des mains obligatoire à l'entrée du gymnase.

Port du masque obligatoire

Suivre le fléchage de circulation.

Aucune gymnaste ou entraîneur ne pourra se soustraire au lavage des mains à chaque zone et cela même avant le passage sur le praticable de compétition (le prétexte de l'engin qui pouvant glisser n'est pas recevable).

Public accepté.

Ces mesures seront amenées à évoluer en fonction des directives gouvernementales, préfectorales et municipales.

MEMO

- **Musique** : A télécharger sur DJ GYM jusqu'au 3 Février 2022
- **Forfaits via ENGAGYM** : jusqu'au 3 Février 2022 (10 jours avant la compétition)
- **Réunion des juges** : se référer à l'organigramme des Juges
- **Licences à télécharger AVANT l'évènement**
 - Contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (attention le réseau internet n'est pas possible dans certain gymnase)
 - Icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement

ENGAGEMENTS

A effectuer via l'interface de votre club de l'Extranet Fédéral

PAIEMENTS

A EFFECTUER APRES LA DATE DE LA COMPETITION A PARTIR DU 14 FEVRIER 2022

- Tarifs pour les compétitions départementales individuelles : 12€, duos et trios : 17€, ensembles : 25€ et CF 2 : 5€
- Virements bancaires
 - IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076 – BIC AGRIFRPP887
 - Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

DECLARATION D'UN FORFAIT

- **Uniquement dans Engagym**
 - Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
 - Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs
- **AVANT LE 3 Février 2022**
 - Pas de certificat médical à envoyer
 - Pas d'amende
 - Déduction du prix de l'engagement
- **A partir du 4 Février 2022**
 - **Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet**
 - **Prix de l'engagement dû**

CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- **OU** à envoyer UNIQUEMENT par mail à Sonia ESPIRE : cdgym77.secretariat@gmail.com, **au plus tard le mardi suivant** la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJ GYM sur l'Extranet Fédéral **AVANT LE 3 Février 2022**

Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Utilisation **OBLIGATOIRE** de DJ GYM. Les clefs et/ou CD (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJ GYM.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

Merci de bien renseigner l'engin qui se trouve que l'organigramme nominatif à côté de la catégorie

ENTRAINEURS

- **Tenue** :
 - Tenue sportive adaptée

CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES et CONTRÔLE DES ENGINES

- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs, gymnastes
- **Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)**
- Effectué pendant la réunion pour les juges

TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

PALMARES

- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)

JUGEMENT : RESPONSABLE DU JURY

Gwladys LOYEZ : Tél : 06 79 11 94 46 – Mail : gwladys@ums-gr.com

JURYS

Cf la répartition des juges envoyé ultérieurement par mail.

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES. Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

REUNIONS DES JUGES

- Présence PONCTUELLE OBLIGATOIRE à la réunion de tous les juges à 8h et 14h15
- Charge à chaque club de tout mettre en œuvre pour présenter les juges demandés.
- Les juges doivent être en possession de leur livret de juge et de leur licence.
- **Amende pour retard ou absence de juge : 160€**

ORGANIGRAMME NOMINATIF

Cf organigramme en pièce jointe